

CONCOURS DE COUTURE

En partenariat avec Burda Style

Sur Mesure

13 au 16 Septembre 2018

RÈGLEMENT DU CONCOURS

THÈME : « Ma petite robe d'été »

CONDITIONS TECHNIQUES

Aucun tissu n'est imposé : laissez-vous aller à la créativité.

Nous mettons à votre disposition 5 patrons Burda Style, à vous de choisir votre préféré pour participer et réaliser votre robe d'été !

DÉLIBÉRATIONS

> Un jury se réunira fin juillet 2018 pour délibérer sur la base des dossiers d'inscription qui lui auront été soumis au préalable et choisira 8 à 10 créations. Les décisions du jury sont irrévocables et n'ont pas à être justifiées. Le jury se réserve en outre le droit d'exclure, sur la base des originaux présentés, toute création non-conforme.

> Les critères de sélection du jury seront les suivants :

- Le choix des tissus
- Les finitions
- La créativité, la composition
- L'originalité, la personnalisation
- Le respect d'un des patrons mis à disposition par Burda Style

EXPOSITION DES REALISATIONS LORS DE SUR MESURE

Les créations sélectionnées seront exposées sur des mannequins durant la manifestation et soumises aux votes des visiteurs. Les votes débiteront à l'ouverture du salon le Jeudi 13 Septembre 2018 à 9h et se termineront Dimanche 16 Septembre 2018 à 12h. Une urne pour les votes sera à disposition dans l'espace d'exposition.

DOTATIONS

La personne qui remporte le premier Prix Jury se verra offrir une machine à coudre Madame 5 par notre partenaire Singer d'une valeur de 499€. D'autres lots seront remis par nos partenaires :

- Des cours de couture en ligne par notre partenaire Makerist (valeur : 103 euros)

- Un abonnement d'un an au magazine Burda Style (valeur 72 euros). Notre partenaire Burda Style offrira à tous les participants un bon d'achat permettant d'obtenir 20% de réduction sur toute commande passée sur le site burdastyle.fr.
- 1 kit prêt à coudre "jupe MYLA" et 30 euros de tissus par Ateliers des Modes (valeur 80 euros)
- Prix du public et des internautes : des fournitures de couture

Les gagnants seront annoncés par micro durant la manifestation le dimanche 16 Septembre 2018, ainsi que sur notre compte Facebook.

Les lots seront à récupérer lors de la remise des prix le dimanche 16 Septembre 2018 à 14h au Pavillon Osmont, ou à défaut sur rendez-vous après la manifestation ainsi que sur les pages Facebook du salon Sur-mesure et de Burda Style.

COMMENT Y PARTICIPER ?

1/ Préinscription sur notre site Internet www.sur-mesure.eu, à la suite de quoi nous vous envoyons un mail avec le formulaire d'inscription, le règlement et un code pour télécharger le patron de votre choix parmi la sélection.

2/ Créez votre tenue !

3/ Envoyez-nous votre bulletin d'inscription (par e-mail à media@modetissus.fr) pour le 22 Juillet 2018 au plus tard, accompagné de:

3 photos numériques de la création (3 vues d'ensemble + 3 détails significatifs de la composition) en Haute Définition, au format JPEG et sans aucune modification de couleurs. Merci d'enregistrer l'image comme suit : 'votre Nom/Prénom – création' (ex. Catherine Muller - robe fougère)

N'envoyez pas vos créations à ce moment-là !

> Les participant(e)s sont responsables des frais de transport (aller et retour) des créations.

> L'emballage fourni par le participant doit garantir que tout risque d'endommagement lors du transport du vêtement par la poste ou par une entreprise de transport soit évité. L'organisateur ne se porte pas garant des dommages occasionnés par un emballage défectueux.

> Les photos numériques fournies doivent être de très bonne qualité et bien éclairées, sur un fond neutre. Veuillez soigner également le cadrage. C'est avec ces éléments que le jury effectuera sa sélection.

> Les photos resteront la propriété de l'organisateur, que votre création soit retenue ou non. Vous pouvez nous les faire parvenir sur CD, sur clé USB ou par e-mail : media@modetissus.fr.

> Avec l'envoi des photos numériques, le participant donne son accord pour leur utilisation dans la presse à des fins publicitaires ou autres et pour la diffusion sur Internet (page Facebook Mode et Tissus et Burda Style notamment).

> Les droits artistiques de la création restent la propriété de l'artiste.

AGENDA

14 Mai 2018 : début des inscriptions

22 Juillet 2018 : Dernier délai de réception du bulletin d'inscription accompagné des éléments cités ci-dessus – n'envoyez pas votre création à ce moment-là.

01 Août 2018 : Sélection du jury et notification des résultats par e-mail et/ou par téléphone.

31 Août 2018 : Dernier délai de réception des créations.

13 au 16 Septembre 2018 : Exposition des créations sélectionnées durant le salon.

16 Septembre 2018 à 14h00 : Remise des prix.

16 Septembre 2018 à 18h : Vous pourrez récupérer votre création directement à l'issue de la manifestation, sans quoi elle vous sera retournée par voie postale dans l'emballage d'origine fourni par vos soins et à vos frais.

